

Séance du 19 novembre 2024

Présents	GIRAUD Marc, BOYER Véronique, CHANAL Jean, LAURENT Monique, ALIROL Claire, MALEYSSON Xavier, LAGER Joëlle, GARNIER Vincent, DESCOURS Fanny, PAYS Aurélie
Excusés	DOLE Mathieu , FERRIER Cédric, IGLESIAS Carmen, SAHUC Damien,

1- Recensement Population 2025 : création d'emplois et rémunération

Pour rappel le recensement de la population est réalisé tous les 5 ans pour les communes de moins de 10000 habitants. Pour notre commune il aura lieu du 15 janvier au 15 février 2025

Monsieur Le Maire propose de créer deux emplois d'agent recenseur vacataire afin d'assurer les opérations de recensement de la population. Chaque agent recenseur percevra la somme de 1 493.50€ (brut) pour effectuer le recensement de la population au titre de l'année 2025.

Délibération adoptée à l'unanimité

2- Personnel : création d'emploi permanent

Monsieur Le Maire indique qu'il est nécessaire de créer un poste suite au dépôt d'un dossier de promotion interne pour accéder au grade de rédacteur suite à la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie

Délibération adoptée à l'unanimité

3 – Décision modificative

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que des frais d'étude ont été engagés pour la création du pôle paramédical pour un montant de 1 800€.

Les travaux étant terminés, monsieur le Maire indique qu'il convient de passer une écriture d'ordre.

Délibération adoptée à l'unanimité

4 – Travaux d'enfouissement télécom lachaud de Combriol

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal le projet d'enfouissement des lignes proposé par le syndicat d'électrification.

Un avant-projet de ces travaux a été réalisé conformément à la convention cadre signée le 30 juin 2015, entre le Syndicat d'Energies et ORANGE, pour l'enfouissement des réseaux de communications électroniques sur supports communs.

L'estimation des dépenses correspondant aux conditions économiques actuelles est estimée à 21 729.356€ TTC. Le Syndicat Départemental peut prendre en charge la réalisation de ces travaux pour lesquels il appellera, auprès de la commune, une participation de 11 319,56€.

Après échanges et débats sur l'intérêt d'engager ces travaux, le conseil municipal décide de refuser le projet.

Délibération refusée à l'unanimité

5 – Travaux en cours

- Le totem « Mairie » a été installé ainsi que les barrières
- Des câbles inox seront installés entre certaines barrières, ils serviront d'appui pour de futures plantations
- La réfection de la route du mont est en cours
- L'écluse et les coussins berlinois de sécurité ont été livrés. Ils seront prochainement installés par les employés.

6 – Questions diverses

- Lotissement Le Sert : une ébauche de tarifs a été reçue par mail ce jour de la part de la DEA concernant les travaux de séparation des réseaux d'eau et les travaux de viabilisation du terrain en vente.
Dès la réception par courrier du devis définitif, le conseil municipal se prononcera sur le sujet.
- Ecole : une candidature pour un CAP AEPE a été reçue, plus de renseignements sur les aides au financement et le coût vont être demandés
- Vœux du Maire : samedi 18 janvier 2025

Prochain conseil municipal :

Mardi 14 janvier 2025 à 20h